

Maître Sophie DUBOSSON (EI)

Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS

19 rue de Genève

74100 AMBILLY

☎ 04 56 19 02 31 - ✉ sophie.dubosson@avocat.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT T2 AVEC BALCON ET D'UNE CAVE,

Sis à GAILLARD (74240), 2 rue Marcel Dégerine

Copropriété « LE BEAU SOLEIL »

MISE À PRIX : 20.000,00 €

Fixée au VENDREDI 26 JUIN 2026 À 15 HEURES

**À l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de
THONON-LES-BAINS, siégeant au Palais de Justice de ladite ville sis
10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200)**

DÉSIGNATION – LOT UNIQUE :

Sur la Commune de **GAILLARD (74240)**,

Dans un ensemble immobilier dénommé "**LE BEAU SOLEIL**", édifié sur une parcelle de terre sise 98 rue de Genève et 2 rue Marcel Dégerine, cadastrée Section A n° 4533, pour une contenance de 7 a 59 ca :

- **Le lot n° 54 : un appartement de type 2** sis au premier étage à gauche en arrivant sur le palier, comprenant : hall d'entrée, cuisine, salle de séjour avec balcon, une chambre ouvrant sur le balcon, salle d'eau et W.C. avec les 39/1762èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;
- **Le lot n° 18 : une cave** située au sous-sol, avec les 2/1762èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;

L'appartement est d'une superficie Loi Carrez de 36,62 m² (hors balcon de 7,29 m²). DPE : classe G (logement à consommation énergétique excessive).

Les biens sont occupés par des locataires selon contrat de location de logement meublé, moyennant un loyer mensuel de 800 € incluant 200 € de charges.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE « LE BEAU SOLEIL »**, dont le siège est 98, rue de Genève et 2 rue Marcel Dégerine à GAILLARD (74240), représenté par son syndic en exercice, la **Société l'Immobilier du Bassin Genevois (IBG)**, Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 €, inscrite au RCS de THONON-LES-BAINS sous le n° 539 253 625, dont le siège social est 13, rue du Bois de la Rose à VILLE-LA-GRAND (74100), représentée par son président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué Maître Sophie DUBOSSON, Avocate inscrite au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant 19 rue de Genève à AMBILLY (74100),

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 12 mars 2025 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS (RG N° 25/00014).

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou au Cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de THONON-LES-BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son Avocat la somme de **3.000,00 €** par chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre de l'Ordre des Avocats de THONON-LES-BAINS, ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Commissaires de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74160), **le mardi 16 juin 2026 de 15h30 à 16h30.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître Sophie DUBOSSON, ou consulter le site <https://avoventes.fr/>